

Association La Buissonnière

Réunion de travail du 2 août 2023

Le 2 août 2023, à 18 heures, à l'Espace partagé sur la commune de La Chabanne se sont réunis quatorze membres de l'association : Pascal Quirantès, Evelyne et Jean-Claude Mercier, Evelyne Quantin, Sylvie Desalvo, Yolande Vincent, Bernard Cupillard, Valérie et Laurent Champlon, Ludovic Grangeon, Yves Roche, Marie-Thérèse Bach et Christian-Jacques Sautron. Par ailleurs, Monique De-Wys, Sandrine Issaly, Pascal Sauvanet, Jacques et Josi Moyal sont excusés.

La réunion a porté sur trois sujets principaux :

- définir les grandes lignes de nos actions en 2024. Réflexion générale autour des orientations à donner à notre association.
- répartition des responsabilités à l'occasion de la soirée Musique Celtique du 12 août 2023.
- participation de l'association à la fête patronale du 3 septembre 2023

On peut constater lors des événements passés à La Chabanne comme dans les communes voisines une relative limitation entre générations d'une part puis entre les habitants nés ici et ceux qui s'y sont établis. Un effort est à porter pour mieux intégrer à notre association comme à nos actions tout à la fois les classes d'âge et les habitants de toutes origines.

Dans cette intention, il est proposé d'organiser un événement autour du passé, du patrimoine et du folklore local. Plusieurs idées sont évoquées relatives aux traditions, costumes, chants, anecdotes, histoire et musique de notre région.

Des contacts peuvent être pris avec l'association des 4 saisons, Mme Schonnenberg, Jean et Titide notamment.

Mar-T explique qu'en 1962, Jean Dumas, de l'agence des musiques et territoires d'Auvergne a recensé, entre autres, les chants et musiques de notre canton. Ces données sont consultables et utilisées lors d'événements par plusieurs autres communes, notamment en Hte-Loire. Certains des enregistrements ont été réalisés chez Jean et Titide à La Chabanne.

Syl.D demande si l'orientation vers des activités plus culturelles mène à une désaffection des rendez-vous mensuels et plus conviviaux et rappelle que la fête de la musique est également un événement inter générationnel. Un consensus se dégage pour maintenir les rendez-vous mensuels et le type d'événements déjà organisés.

L'élaboration d'un évènement, tel qu'évoqué, c'est-à-dire porté sur le folklore et les coutumes locales pourra être portée par un groupe restreint voué à cette intention.

Val.C propose d'organiser un évènement dans le genre d'un salon du livre. Des informations sont échangées sur ce sujet.

Mar-T propose d'inviter Frédéric Paris dont les conférences sont appréciées. Son tarif est de cent cinquante euros plus le déplacement. Il a animé récemment une discussion sur le loup et pourrait venir parler de la gabelle par exemple.

Devant l'affluence des idées, il est décidé de nous réunir de nouveau pour en discuter plus spécifiquement le mardi 26 septembre à 19 heures, dans la salle du conseil à la mairie.

Les dates des principaux évènements devront être arrêtées avant la fin janvier pour qu'elles soient communiquées aux collectivités locales et aux instances vouées au tourisme local.

La mairie organise un cheminement littéraire le 7 octobre. La mairie, en liaison avec le syndicat mixte des monts de la Madeleine organisera deux évènements(Crocoules) genre "rallye" à Aurouer (collectif de la roue libre) sur le thème de l'agriculture raisonnée et au bourg avec un parcours incluant la bouquinerie. La municipalité recherche des bénévoles pour encadrer cet évènement qui sera reconduit quatre fois dans l'année.

Sur l'organisation de la participation à la fête patronale du 3 septembre 2023.

Il est décidé de prendre en charge le ravitaillement lors de la marche. Ce ravitaillement se fera à mi-parcours, au hameau de Periasse. Il est prévu de proposer café, jus de fruits, chocolat, pâtes de fruits, brioches, quatre-quarts et fruits. L'apéritif sera offert par la mairie à l'arrivée et le repas (pommes de terre, crème, jambon crû, dessert) organisé par un traiteur (Quentin).

Sur l'organisation de la buvette lors de la soirée musique celtique du 12 août 2023

Le stock de boissons sera préparé sur la base de 250 participants potentiels. L'éventuel surplus pouvant être vendu à l'association Les Eclatés (représentée par Evelyne Quantin et Yves Roche) qui organisera l'évènement suivant ou conservé pour la prochaine manifestation.

Pascal Quirantès et Yves Roche se chargent des réservations de fûts et tireuse et Ceji du reste des achats en grande surface. Pascal prépare l'état des achats à réaliser.

La récupération des praticables à St Nicolas se fera le 11 août à 17 heures, départ de Periasse pour Jean-Claude Mercier, Bernard Cupillard et Ceji. Installation le lendemain en fin de matinée.

Les bénévoles suivants ont proposé leur aide pour le service au bar : Pascal Quirantès, Marie-Thérèse Bach, Sylvie Desalvo, Valérie et Laurent Champlon, Ludovic Grangeon, Evelyne et Jean-Claude Mercier, Christian-Jacques Sautron auxquels s'ajoutent Jacques et Josi Moyal (non présents, mais intention formulée).

Les fûts seront à mettre au frigo. Sylvie se charge de la mise en marche des réfrigérateurs dès la veille.

Divers

Il est décidé de publier les procès-verbaux de réunion sur l'espace dédié du site de La Chabanne.

Quelques membres doivent être ajoutés à la boucle des emails : Pascal S. Nando, Valérie et Laurent Champlon.

La réunion se termine à 19.20 heures,
après quoi, un pot cidre et vin blanc est proposé par le Président.

Le secrétaire
Christian-Jacques Sautron